

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FONDS GARANTI EN EUROS

Proposé dans le cadre des Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer

Abeille Vie, Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation

SA au capital social de 1 205 528 532,67 euros

732 020 805 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances

70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes

Organisme de Contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Abeille Epargne Retraite

SA au capital social de 553 879 451 euros

378 741 722 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances

70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

De plus amples informations sur www.abeille-assurances.fr, www.afer.asso.fr ou au 01.73.60.07.80

Organisme de Contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Droit du contrat : français.

Date de publication : 09/10/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le FONDS GARANTI EN EUROS est un support en euros adossé à un actif cantonné représentatifs des engagements des coassureurs Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite vis-à-vis des assurés. Sa souscription est réservée aux adhérents au Contrat Collectif d'Assurance Vie Multisupport Afer. Bien qu'une durée de détention d'une année soit recommandée, l'investissement sur le FONDS GARANTI EN EUROS peut néanmoins valablement s'adapter à un horizon de placement plus long ou plus court.

Le FONDS GARANTI EN EUROS permet à l'adhérent de bénéficier :

- d'une garantie, à tout moment, du capital investi ;
- d'un rendement régulier issu des bénéfices générés par les actifs sous-jacents de l'actif cantonné. L'épargne investie sur le FONDS GARANTI EN EUROS augmente chaque année suivant un taux d'intérêt annuel arrêté au 31 décembre de chaque année. Les intérêts sont définitivement acquis lors de leur attribution en date de valeur du 31 décembre de chaque année (hors prélèvements fiscaux et sociaux éventuellement dus selon la législation française en vigueur) ;
- d'une liquidité totale, les montants investis étant disponibles à tout moment.

L'actif cantonné sur lequel est adossé le FONDS GARANTI EN EUROS est géré dans une optique de rentabilité à long terme et de sécurité de l'investissement à tout moment.

Le portefeuille de l'actif cantonné a vocation à être majoritairement investi en actifs obligataires. Cette allocation est complétée par des investissements en actions/fonds actions et des actifs immobiliers ainsi que de manière résiduelle d'actifs alternatifs et de liquidités.

Le choix des actifs sous-jacents est réalisé de façon discrétionnaire et est guidé par la recherche de contreparties de qualité et de performances à long terme, dans le respect par les coassureurs de leurs engagements contractuels et des contraintes réglementaires. La composition des actifs est susceptible d'évoluer selon les opportunités d'investissement.

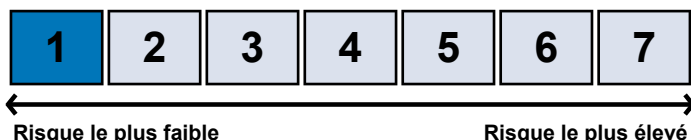
Investisseurs de détail visés

La souscription du FONDS GARANTI EN EUROS est destinée à des investisseurs, adhérents aux Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer :

- quel que soit leur niveau d'expérience et de connaissance des produits et services financiers ;
- y compris, s'ils ne souhaitent prendre aucun risque sur les marchés financiers ;
- qui souhaitent être assurés de récupérer, à tout moment, l'intégralité du capital investi ;
- et qui privilégient la sécurité de leur investissement sur le rendement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le FONDS GARANTI EN EUROS pendant 1 année.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le FONDS GARANTI EN EUROS enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le FONDS GARANTI EN EUROS dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. En effet, vous avez droit, à tout moment, à la restitution de l'intégralité de votre capital investi augmenté de l'éventuelle revalorisation, nette des prélèvements sociaux et fiscaux, issue de l'attribution de la participation aux bénéfices. Ces éventuels rendements supplémentaires dépendent des performances futures des actifs sous-jacents et restent aléatoires. Cette rémunération est déterminée dans le respect des contraintes réglementaires en matière de participation aux bénéfices minimum et tient compte du mécanisme de provision pour participation aux bénéfices qui peut conduire à différer l'attribution de la participation aux bénéfices.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser l'intégralité des sommes dues, vous pouvez perdre une partie de votre investissement. En effet, vous bénéficiez du mécanisme de garantie des assurances de personnes dans le cadre de votre adhésion aux Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer. L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Période de détention recommandée:		8 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 €	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Scénarios			
Minimum	10 000 €		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 050 €	10 390 €
	Rendement annuel moyen	0.48%	0.48%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 170 €	10 790 €
	Rendement annuel moyen	1.73%	0.95%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 €	11 310 €
	Rendement annuel moyen	2.36%	1.55%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 330 €	12 220 €
	Rendement annuel moyen	3.35%	2.53%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après 1 an, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10 000 euros dans le FONDS GARANTI EN EUROS.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du support FONDS GARANTI EN EUROS lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les rendements et coûts indiqués ne tiennent pas compte des frais du Contrat Collectif d'Assurance Vie Afer au sein duquel le FONDS GARANTI EN EUROS est souscrit.

Ce que vous obtiendrez de ce support dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce tableau montre comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez le comparer aux tableaux d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des actifs sous-jacents du FONDS GARANTI EN EUROS et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Des frais s'appliquent à votre investissement d'une part au niveau du FONDS GARANTI EN EUROS, et d'autre part au niveau des actifs sous-jacents. L'incidence sur le rendement montre l'incidence des coûts totaux supportés sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au support lui-même, et aux actifs sous-jacents, et ce pour l'horizon d'investissement recommandé. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles.

Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000€. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Les rendements et coûts indiqués ne tiennent pas compte des frais du Contrat Collectif d'Assurance Vie Afer au sein duquel le FONDS GARANTI EN EUROS est souscrit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous présentera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement. Nous avons supposé que 10 000 € sont investis. Les coûts totaux tiennent compte de l'ensemble des frais qui s'appliquent à votre investissement. Ils incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	42 €	379 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,4%	0,4% chaque année

(*) Cela montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	0.0%
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	0.0%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	0.2%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts au titre des investissements (achats/ventes) dans les sous-jacents des supports d'investissement du produit.	0.2%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	L'incidence des commissions liées aux résultats. Cette commission est susceptible d'être prélevée sur certains supports d'investissement s'ils surperforment leur indice de référence.	0.0%

Les rendements et coûts indiqués ne tiennent pas compte des frais du Contrat Collectif d'Assurance Vie Afer au sein duquel le support FONDS GARANTI EN EUROS est souscrit.